

Parcoursup. Nouveautés : « améliorer l'orientation » des lycéens.

Le site, en ligne permettra aux lycéens de consulter les formations disponibles, avec l'accès à une nouvelle fonctionnalité de « comparateur », pour « s'informer sur le contenu, le statut des formations, le taux de pression, les frais de scolarité ».

Parcoursup, ouvert depuis le 20 décembre 2023. « *On ne cesse d'améliorer l'ergonomie de la plate-forme de façon à mieux aider les jeunes à faire leurs choix* », .Nouveauté : « *A partir de cette année, dès la seconde, les lycéens qui le souhaitent vont pouvoir créer leur profil sur Parcoursup.* » Ils auront accès à une fonctionnalité de « *comparateur* », qui leur permettra de « *s'informer sur le contenu, le statut des formations, le taux de pression, les frais de scolarité* », et pourront « *enregistrer leurs favoris* » pour les garder en mémoire, détaille-t-elle. Le but ? Être « *en mesure d'examiner les critères de sélection qui les aideront aussi à choisir leur spécialité* » [les trois matières « *majeures* » choisies par les élèves en première, puis réduites à deux en terminale], et construire leur projet d'orientation plus en amont.

Une partie « conseils »

Le site d'information de la plate-forme Parcoursup ouvre aux lycéens et étudiants en réorientation qui souhaitent s'inscrire en première année dans le supérieur en 2024, avant un début des inscriptions le 17 janvier. Les candidats pourront consulter grâce au moteur de recherche les 23 000 formations disponibles en 2024. Ils auront ensuite du 17 janvier au 14 mars inclus pour faire leur choix parmi toutes ces formations. Pour mieux « *éclairer* » les jeunes et « *réduire le stress* », le ministère de l'enseignement supérieur annonce par ailleurs que de nouveaux « *chiffres-clés sur chaque formation* » seront apportés – pour répondre à des questions comme « *cette formation est-elle peu ou très demandée ? Quel était le profil des candidats qui ont été classés par la formation l'an dernier ?* » Une partie « *conseils* » sera aussi « *mise en avant* » sur « *les parcours recommandés au lycée pour aller dans telle ou telle formation* », ainsi que « *des conseils donnés par les formations elles-mêmes sur la manière de candidater* ».